

évangile, dont les conservateurs ne cessent de leur demander la mise en pratique? Nous ne nous l'espérons; mais nous supplions le gouvernement de réagir enfin vigoureusement contre les déplorables agissements que subit le pays et dont le menace encore nous ne leur disons pas; songez à vos portefeuilles, mais songez à la France!

Le Temps termine ainsi son article sur la séance de jeudi :

La discussion et les votes d'hier imposent au gouvernement le devoir de traduire en actes, par une composition ferme et républicaine de tout le personnel des fonctionnaires, la condamnation morale prononcée contre le 16 Mai. Ils lui imposent aussi de saisir sans retard la Chambre de toutes les propositions qui ont trait aux réformes attendues dans tous les ordres de services, l'activité, et une activité s'exerçant dans le sens des idées républicaines et libérales, devient, en un mot, une nécessité pour le gouvernement débarrassé des préoccupations politiques exclusives. D'un autre côté, la Chambre doit aider à cette activité du gouvernement par un concours qui ne soit pas chaque jour et à tout propos marchandage. Les gauches se sont divisées hier sur une question spéciale, qui intéressait le passé plus que le présent; mais cette division, telle qu'elle s'est manifestée au scrutin, n'est pas l'expression exacte de la situation parlementaire. Nous en avons la ferme conviction, plusieurs de ceux qui ont voté hier en sens contraire se retrouvent unis dès qu'il s'agit de soutenir une politique ferme et résolument progressive. Que cette politique soit celle du ministère, et la majorité ne lui fera pas plus défaut dans le Parlement que dans le pays.

Le même journal termine sa lettre de Versailles par ce paragraphe mélancolique :

Le double vote qui a terminé la séance d'hier a scindé la majorité. Je ne veux pas examiner si cela était inévitable ou ne l'était pas, si cette scission dura ou si elle n'est qu'un accident; mais je constate que cette fois-ci encore elle a été provoquée par l'extrême gauche, à moins de consentir à se laisser entraîner toujours et partout par le parti avancé, il fallait bien que la majorité fût par là-même divisée. Elle l'a fait, sagement, courtoisement, et dans une occasion où c'eût été une folie de subordonner son vote aux intérêts de l'union plénière, comme on dit. Il s'agit maintenant de savoir si la majorité qui s'est prononcée hier à gauche contre les ministères est en état de constituer une majorité de gouvernement.

Il n'y a plus de majorité républicaine, et le gouvernement s'affaiblit sous le poids de sa médiocrité. Le radicalisme grandit, et c'est le seul vainqueur. Il a mis la main sur la Préfecture de police, il va retrouver par l'immense liste des « ses troupes » à la tête de sa majorité complétement dévouée au ministère de la guerre, obéissant de ses décrets, il a pu faire savoir hier, du haut de la tribune, que les ordres militaires, la discipline de l'armée relevaient de son jugement, et il a montré que, sous la conduite de M. Clémenceau, il avait su donner à son éducation politique un caractère d'indépendance et de faits saillants de cette nature, où les ministères de la République sont tombés si bas qu'ils ne retardent plus d'une heure l'avènement des Jacobins.

On n'a songé au ministère ou à la Chambre dit le *XXV*, la situation paraît également déplorable. Il n'y a plus lieu d'espérer. « Il faut, au moins, au cabinet un autre président du conseil qui lui puisse donner de la force. »

Quant à la majorité de la Chambre, il lui faut un chef et de la discipline. On demande des *leaders* pour le cabinet et pour la Chambre. Sinon la médiocrité nous tue.

La catastrophe de Szegedin

Les nouvelles qui arrivent de Szegedin disent que la détresse augmente. Les bateaux de sauvetage se heurtent contre les ruines des maisons écroulées, de sorte que souvent le sauvetage devient impossible. Le flot monte toujours. Le seul îlot encore sec, d'une superficie de 600 mètres carrés, est retiré de plus en plus, sept femmes ont été noyées par suite du commencement d'un baléna sauveur. Au début de la catastrophe, 13 hommes et 20 soldats ont été noyés. Le chemin de fer de l'Etat a évacué dix mille personnes. Il régnait une affreuse tempête.

Les flots de l'inondation montent à deux pieds plus haut que le niveau de la Theiss. Le gouvernement a soumis à la Chambre des députés un projet relatif à la prorogation des échéances pour Szegedin. Dans une lettre autographe, l'empereur dit que vu les désastres causés par l'inondation de Szegedin, il lui paraît convenable de venir à Pesth recevoir les félicitations des Hongrois, à l'occasion de ses noces d'argent et désire que les sommes qui devaient être dé-

rent... il se sentit précipité dans le vide.

— Sacrifice!... Sacrifice!... l'air-tail d'une voix qui n'avait plus rien d'humain.

Elle se pencha de l'habitacle, regardant avec une imagination vivesse sur la déclivité vertigineuse, rebondit entre les arbres, les rochers et les épiques, pour s'écraser enfin, comme une masse inerte, tout au fond de la vallée.

XXVI

La fièvre jaune a deux rigueurs que toute la beauté de l'Espagne Sylvia ne devait point conjurer. Elle en fut atteinte en plein triomphe chorégraphique, alors que sa danse élégante la rendait, sous un nom d'emprunt, l'attraction de la saison.

Marius de Vandy, mis sur ses traces par une indiscrétion de petit journaliste à court de nouvelles, n'arriva à Rio-de-Janeiro que pour y solder les dernières dettes de la frivole créature; son cousin, Luis Joanes, le Madrilène, ayant poursuivi son voyage, avec les débris des quinze mille francs dérochés, sans se préoccuper de ses détails.

Sylvia morte, Marius s'engagea dans la Légion étrangère pour y reconquérir le droit d'embrasser un jour ses enfants sans courir le front.

Les six orphelins appartenant à Marie-Anne. Son cœur les confond presque avec le bel ange, souriant et vivace, qu'elle vient de donner à l'heureux Etienne, au moment même où le grade de capitaine récompensait ses travaux.

La vie militaire les retient loin des Pyrénées; mais ils y viennent chaque année apporter le bel ange ou baisers de la marquise et du comte de Fozzelle.

La marquise rajoutait un contact de ce genre à son bonheur; ses pressentiments lugubres s'apaisaient, elle espérait vivre cent ans.

Désertant Mougouère pour les hauteurs du pays basque moins accessibles aux étrangers, Graciose hérita dans les montagnes du Gracioso de sa mère, Vincente Irribey.

Elle soigne, console, gère son prochain sans se consoler elle-même, et surtout sans vouloir se guérir.

pensées pour cette fête soient consacrées à secourir les victimes de cette inondation. L'empereur, outre les sommes qu'il a précédemment versées, fait en son nom et au nom de l'impératrice, un don de 4000 florins sur sa cassette particulière. Les travaux de sauvetage continuent à Szegedin. On craint que d'autres villes sur la Theiss ne soient atteintes par le fleuve. Cinq personnes ont été traitées devant un conseil de guerre pour avoir mis le feu à des maisons.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier)

Séance du 14 Mars 1879

Présidence de M. MARTEL.

La séance s'ouvre à deux heures.

Le Sénat aborde la discussion du projet de loi présenté par M. Dupuy et adopté par la Chambre des députés relatif au tarif des douanes à l'importation de certains articles à l'égard des pays liés avec la France par des traités conventionnels.

L'urgence est déclarée.

Le projet est adopté.

Le projet de classement des routes nationales en Algérie est aussi adopté.

Le Sénat passe ensuite à la discussion du projet de loi relatif à la création d'une caisse de prévoyance.

Après une longue discussion, le Sénat adopte 18 articles du projet de loi sur la caisse de prévoyance.

Il ajourne à demain la suite de la discussion.

La séance est levée.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 14 mars 1879.

Il n'y a pas, pour un homme doué du plus simple bon sens, deux façons de juger la séance d'hier et la situation politique qu'elle révèle; la troisième république n'a pas encore versé dans le sang ou dans l'imbécillité, mais elle est en plein dans l'absurde. Jamais on ne vit pareil mépris de la logique la plus élémentaire, semblable à celui des principes, plus d'arbitraire dans les décisions, plus d'oppression des minorités par les majorités. Tout fourmille ici, tout ce qui peut dénigrer un parlement et ses actes. Et retenez bien ce que j'ose vous dire : le ministère Waddington mourra de cette séance.

On savait d'avance que les ministères du 16 mai et du 23 novembre ne seraient pas mis en accusation; c'était là une question réglée entre l'Élysée, ses conseillers, M. Gambetta et leurs amis de la gauche opportuniste. Mais ce qui, d'autre part, semblait certain, c'est que le gouvernement, ne voulant point des poursuites, les combattait par les arguments qui devaient éléver la Chambre sur l'impossibilité de les engager. Eh bien, tout le contraire est arrivé. Ces ministères et ces orateurs dignes de régir et d'enseigner Byzance, ont commencé par refaire la requêteur avant de plaider le non-lieu; avocats sans titre et sans mandat d'hommes qui ne leur avaient pas confié la défense, ils ont sacrifié l'honneur politique et historique de leurs infortunés clients, ils les ont traînés dans la honte et dans le soupçon, avant de conclure à leur mise hors de cause. Et pourquoi donc, et de quel droit flétrir ainsi les accusés qui ne peuvent se défendre, puisqu'on leur ferme la prétoire? Au nom de quelle étrange justice refuse-t-on de juger des citoyens pour les crimes accablés sous une accusation devenue insaisissable? Ce sont de grands coupables, affirme M. le président du conseil; il est vrai, pourquoi voulez-vous qu'ils soient épargnés? Et si vous ne pouvez faire autrement que de les soustraire au verdict, quelle est votre autorité, ou votre caractère de juge pour proclamer leur culpabilité?

Il fallait bien, dit-on, que les choses se passassent ainsi. La politique devait avoir ici le pas sur la justice; la raison d'Etat devait primer tout le reste. Quelle est donc cette raison d'Etat qu'on pouvait invoquer dans l'espèce? Le désir de vivre tranquille qu'éprouve M. Grévy, l'attachement des ministères

rent... il se sentit précipité dans le vide.

— Sacrifice!... Sacrifice!... l'air-tail d'une voix qui n'avait plus rien d'humain.

Elle se pencha de l'habitacle, regardant avec une imagination vivesse sur la déclivité vertigineuse, rebondit entre les arbres, les rochers et les épiques, pour s'écraser enfin, comme une masse inerte, tout au fond de la vallée.

XXVI

La fièvre jaune a deux rigueurs que toute la beauté de l'Espagne Sylvia ne devait point conjurer. Elle en fut atteinte en plein triomphe chorégraphique, alors que sa danse élégante la rendait, sous un nom d'emprunt, l'attraction de la saison.

Marius de Vandy, mis sur ses traces par une indiscrétion de petit journaliste à court de nouvelles, n'arriva à Rio-de-Janeiro que pour y solder les dernières dettes de la frivole créature; son cousin, Luis Joanes, le Madrilène, ayant poursuivi son voyage, avec les débris des quinze mille francs dérochés, sans se préoccuper de ses détails.

Sylvia morte, Marius s'engagea dans la Légion étrangère pour y reconquérir le droit d'embrasser un jour ses enfants sans courir le front.

Les six orphelins appartenant à Marie-Anne. Son cœur les confond presque avec le bel ange, souriant et vivace, qu'elle vient de donner à l'heureux Etienne, au moment même où le grade de capitaine récompensait ses travaux.

La vie militaire les retient loin des Pyrénées; mais ils y viennent chaque année apporter le bel ange ou baisers de la marquise et du comte de Fozzelle.

La marquise rajoutait un contact de ce genre à son bonheur; ses pressentiments lugubres s'apaisaient, elle espérait vivre cent ans.

Désertant Mougouère pour les hauteurs du pays basque moins accessibles aux étrangers, Graciose hérita dans les montagnes du Gracioso de sa mère, Vincente Irribey.

Elle soigne, console, gère son prochain sans se consoler elle-même, et surtout sans vouloir se guérir.

actuels pour leurs portefeuilles : les grands et beaux motifs ! Et, enfin, depuis quand, si non sous les pires tyrannies, la justice est-elle condamnée à voiler sa face auguste pour laisser passer les caprices, les erreurs, les violences de la politique ?

Le gouvernement républicain, le parti des républicains qui s'intitulent modérés, pouvaient dans cette circonstance solennelle, — la dernière peut-être que lui offre la fortune, — se relever devant l'histoire, il suffisait de beaucoup de franchise et d'un peu de courage. Ils devaient dire à l'extrême gauche ; nous ne vous accorderons ni l'honneur, ni la liberté, ni la patrie-motée des accusés, parce que l'accusation dirigée contre eux ne se fonde pas, qu'elle ne repose sur rien, si non sur des hypothèses, que votre énorme rapport produit tous les griefs possibles, mais pas la moindre preuve. Tant pis si durant dix-huit mois, vous vous êtes abusés et avez trompé le pays ; nous n'étions pas au pouvoir pour vous empêcher de commencer cette malheureuse campagne ; aujourd'hui nous n'y sommes pas non plus pour nous associer à vos fautes et en partager la responsabilité. Ce langage eût été celui de l'équité et de la loi ; on a tenu celui des petites habiletés, de la ruse, de la politique, en livrant l'honneur des peuples pour sauver le reste. Encore une fois, de quel droit, en vertu de quel mandat ? Et qui vous dit, Messieurs du gouvernement, que l'honneur ne fut pas plus précieux que tout le reste pour MM. de Broglie, Rochefort et leurs collègues ?

Accusés, ils ont été certainement acquittés. Mis par vous hors de cause, ils restent sous le coup d'une éternelle accusation que dis-je ? d'une *flétrissure* illégalement prononcée par les accusateurs eux-mêmes, c'est à dire d'un de ces arrêts monstrueux qu'on n'a pu rendre qu'en violant tous les principes, toutes les règles, tous les usages des assemblées et en soulevant jusqu'à la réprobation de M. Clémenceau et de ses amis qui, plus violents que vous, à coup sûr, se sont du moins montrés plus honnêtes.

Tout cela hélas ! s'est fait pour prolonger de quelques jours l'existence d'un cabinet condamné à une chute prochaine et qui, hier, a vu se dissoudre définitivement sa majorité de rencontre ? O logique ! O habileté !

Mais à quoi bon parler d'habileté, de logique ? Gouvernements, parlement, pays sont dans l'abîme, et la est la grande, la suprême menace. De la garde en politique on ne peut sortir que par la force ou la violence ; l'aveuglement de la violence ou de la force ne se fera pas longtemps attendre.

LE SAINT-CHERON.

Les 249 voix de l'ordre du jour Rameau représentant, même en l'exagérant, le chiffre des suffrages dont le gouvernement et l'opportuniste disposent dans la Chambre. Le gouvernement et l'opportuniste n'ont donc plus de majorité que grâce aux absentions d'une partie de leurs adversaires.

D'autre part, en retranchant 134 voix de la droite des 317 voix qui ont repoussé la mise en accusation, on reconnaît que 183 députés républicains seulement ont suivi, dans cette grave circonstance, l'impulsion gouvernementale. Voilà le chiffre des vrais fidèles. Le cabinet va-t-il s'en contenter ?

C'est avec le dernier dédain que la presse d'extrême-gauche parle aujourd'hui du ministère et de ses orateurs. Nous comprenons cela.

La proposition Lenglé sera probablement le terrain sur lequel bonapartistes et radicaux se réuniront pour donner le coup de grâce au Cabinet. Personne ne mettrait cela en doute, hier, après la séance.

Les amis du gouvernement s'efforcent de dégager celui-ci de toute responsabilité dans l'ordre du jour Rameau. Ils font même remarquer que les ministères avaient disparu de la salle aussitôt après le rejet des poursuites.

C'est précisément ce qu'on leur reproche. Ils savaient ce qu'il allait se passer, ils connaissaient d'avance la résolution Rameau ; leur devoir était de s'opposer à cet acte d'iniquité.

La valeur de l'ordre du jour de flétrissure est, du reste, fixée par le nombre de voix qu'il a réunis : 249 sur 330 membres présents. La majorité de la Chambre a donc, en fait, repoussé cette motion monstrueuse, comparable, pour le fond et pour la forme, aux mises hors la loi d'autrefois.

DE SAINT-CHERON.

Bulletin Economique

On lit dans le *Journal des Mines* :

« La crise devient de plus en plus aiguë, et rien ne nous en fait encore prévoir la fin. »

« Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que commencent à se manifester dans le pays, depuis si longtemps, le gouvernement s'occupe de tout autre chose qu'à faire ses efforts pour sauvegarder l'existence du pays. »

« Il n'est pas difficile de faire des projets de loi qui passent du cabinet ministériel à une commission, laquelle s'occupera de fixer un délai le plus éloigné possible pour donner son avis, le tout c'est de les mettre à exécution. Dans une question vitale comme celle qui nous occupe actuellement, du projet à l'exécution, il ne faut y avoir qu'un pas ; il y a un abîme. »

« Et, cependant, il est à supposer dans la Chambre il se trouve bien un honorable membre prêt à défendre l'industrie ! »

« Avons-nous besoin de retracer la situation des actionnaires, des exploitants ? Nous aimons mieux nous taire jusqu'au jour où nous serons assez heureux pour signaler un mouvement sérieux, dont l'impulsion aura été donnée par ceux qui ont le ressort en mains. »

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Voici le vote des députés du Nord dans le scrutin sur les conclusions du rapport de la commission d'enquête électorale tendant à la mise en accusation des ministères du 17 mai et du 23 novembre 1877.

Un vote pour : M. Gustave Masure ; un vote contre : MM. Brame, Debuchy, Guillemin, de la Grange, Louis Legrand, Pierre Legrand, de Marcère, Menton, Pichon, Des Rotours, Telliez-Béthune.

N'ont pas pris part au vote : MM. Girard et Trystram.

Abstient par congé : MM. Bertrand Milcent, Desrotours.

La Chambre n'a pas adopté.

Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple demandé par M. Clémenceau.

Ont voté pour : MM. Brame, Debuchy, de la Grange, Pichon, Des Rotours, Telliez-Béthune.

Un vote contre : MM. Girard, Guillemin, Louis-Légrand, Pierre Legrand, de Marcère, Menton.

N'ont pas pris part au vote : MM. Masure et Trystram.

La Chambre a adopté.

Scrutin sur l'ordre du jour motivé proposé par M. Rameau.

Ont voté pour l'ordre du jour : MM. Girard, Guillemin, Louis-Légrand, Pierre Legrand, de Marcère, Menton.

N'ont pas pris part au vote : MM. Masure et Trystram.

La Chambre a adopté.

Scrutin sur l'ordre du jour motivé proposé par M. Rameau.

Ont voté pour l'ordre du jour : MM. Girard, Guillemin, Louis-Légrand, Pierre Legrand, de Marcère, Menton.

N'ont pas pris part au vote : MM. Masure et Trystram.

La Chambre a adopté.

Scrutin sur l'ordre du jour motivé proposé par M. Rameau.

Ont voté pour l'ordre du jour : MM. Girard, Guillemin, Louis-Légrand, Pierre Legrand, de Marcère, Menton.

N'ont pas pris part au vote : MM. Masure et Trystram.

La Chambre a adopté.

Scrutin sur l'ordre du jour motivé proposé par M. Rameau.

Ont voté pour l'ordre du jour : MM. Girard, Guillemin, Louis-Légrand, Pierre Legrand, de Marcère, Menton.

N'ont pas pris part au vote : MM. Masure et Trystram.

La Chambre a adopté.

Scrutin sur l'ordre du jour motivé proposé par M. Rameau.

Ont voté pour l'ordre du jour : MM. Girard, Guillemin, Louis-Légrand, Pierre Legrand, de Marcère, Menton.

N'ont pas pris part au vote : MM. Masure et Trystram.

La Chambre a adopté.

Scrutin sur l'ordre du jour motivé proposé par M. Rameau.

Ont voté pour l'ordre du jour : MM. Girard, Guillemin, Louis-Légrand, Pierre Legrand, de Marcère, Menton.

N'ont pas pris part au vote : MM. Masure et Trystram.

La Chambre a adopté.

Scrutin sur l'ordre du jour motivé proposé par M. Rameau.

Ont voté pour l'ordre du jour : MM. Girard, Guillemin, Louis-Légrand, Pierre Legrand, de Marcère, Menton.

N'ont pas pris part au vote : MM. Masure et Trystram.

La Chambre a adopté.

La filature de lin a perdu, depuis quatre ans 230 ou 240,000 broches sur 700,000 broches, c'est-à-dire le tiers de son importance. La filature de coton diminue les heures de travail et ne peut, malgré cela, écouler ses stocks.

Toutes les industries sont solidaires et souffrent également de la dépression.

La crise en se perpétuant, devient chaque jour plus grave ; car on ne peut supporter la seconde et la troisième année les pertes qu'on a subies la première, elle est arrivée à une grande intensité, et nous sommes menacés d'un mal terrible, la réduction des salaires.

Ces réductions, on les supportera difficilement dans un pays comme le nôtre où les charges de toute espèce qui pèsent sur la population ouvrière sont très lourdes.

En Angleterre, on a réduit les salaires de 25 à 30 depuis trois ans, mais on a supprimé le taxe sur les sucres et diminué tous les impôts de consommation. Une pareille réduction serait intolérable en France.

Et cependant l'industrie aux abois sera peut-être obligée d'imposer aux ouvriers.

Le danger est grave, il est imminent, il faut tout faire pour l'éviter. Il faut surtout le signaler au gouvernement qui, enfin, ouvrira les yeux et reconnaîtra que nous nous laissons ruiner par l'Angleterre, au moment même où tous les autres pays d'Europe se saignent contre l'invasion des produits britanniques.

L'orateur propose de reconstituer la commission de lui donner pleins pouvoirs pour agir auprès des représentants du gouvernement des autres pays et des députés et de prendre toutes les mesures qui imposent une situation aussi critique.

Sur la proposition d'un de ses membres, la réunion vote des remerciements à M. Gustave Dubar.

On procède à la constitution de la commission qui comprend des directeurs et contre-maîtres de diverses industries textiles. MM. G. Dubar, G. Barot, Vigneron, Fenteau, Ed. David, Lubiez, Louis Dubray, Doryval, Dupuy-Lathiot, Bernan, Gregoire, Worelier, André Hénon.

M. Pierre Warin est adjoint à la commission comme à la précédente qu'il a toujours habilement dirigée et à laquelle il a donné un très-précieux concours.

La commission s'est réunie immédiatement après la séance et a décidé de demander audience à M. le préfet du Nord, à M. le sénateur maire de Lille, et d'écrire aux autres représentants de la ville.

M. S. — Les filateurs de coton du district de Valenciennes ont décidé de se réunir à Valenciennes, viennent, fisons-nous dans le *Manchester Guardian* de ce jour, de décider à l'unanimité une nouvelle réduction des salaires de 10 à 15 %.

Les ouvriers de Shortley (district de Preston) se sont réunis à cette occasion, et ont décidé par 700 voix contre 165 d'accepter cette réduction. *Echo du Nord*.

Une représentation à la lumière oxydrique a été donnée jeudi soir, dans la salle de l'Hôtel de la Ville, par M. Montcau.

Chacun sait que cette lumière est produite par la combustion de l'hydrogène pur ou du gaz d'éclairage dans l'oxygène pur, les gaz étant emmagasinés dans des sacs de caoutchouc et soumis à une pression de quelques centaines de kilogrammes. La température dégagée par cette combustion porte instantanément à l'incandescence un cylindre de charbon ou de magnésie qui devient source de la lumière.

M. Montcau emploie la magnésie sous un appareil de projection est de première puissance comme grossissement, à deux parties superposées et fonctionnant successivement pour faire passer l'attention d'un sujet à un autre, sans laisser l'écran blanc. Les sujets qui ont été présentés ont été : 1° un tableau d'un choix très-variés.

Le programme de la soirée comprenait trois parties. D'abord c'était une excursion à travers les curiosités des différents pays du globe. Les sujets de la dernière Exposition tenaient le premier rang, puis venaient les vues pittoresques de la Suisse, les vues artistiques de la haute Italie, les vues grandioses de l'architecture mauresque et espagnole, les vues de l'Égypte et de la Palestine révélant les plus intéressants souvenirs et une vue de l'île Maurice du plus ravissant effet.

La seconde partie était consacrée à l'exposition de quelques sujets empruntés à la Chimie et l'on suivait avec satisfaction sur un écran de dix mètres carrés, les phénomènes si curieux de la combustion du zinc dans l'air sulfurique étendu, des cristallisations diverses, des doubles décompositions etc. ; cette seconde partie se terminait par la brillante expérience de la fusion de la fonte.

La troisième partie se composait de vues d'aquariums, d'insectes, de transformations diurnes. Une illumination de la salle à la lumière oxydrique annonçait la fin de la séance.

M. Montcau se propose dans une seconde séance qui aura lieu lundi soir, de donner comme sujet principal de sa représentation un voyage en Italie.

En résumé, cette soirée était à la fois intéressante et instructive. Les familles présentes ont pu y trouver une récréation de bon goût. Nous devons à M. Montcau cette justice de dire que dans ce genre nous n'avons vu mieux nulle part ni à Lille ni à Paris. Ajoutons qu'il n'y avait rien dans les sujets représentés qui pût blesser, même au nom de l'art, le respect de ces grandes choses que les éducateurs de la jeunesse ont mission de sauvegarder.

Labbé H. VASSART.

MM. Léon et Eugène Crépy, filateurs de coton, à Lille, ont dû réduire le travail de trois heures par jour.

MM. Mouton-Bossut et fils et d'autres filateurs de Roubaix, se travaillent plus que huit heures.

Un de nos concitoyens, M. Cochetoux-Duhem, maître-peintre, demeurant rue d'Inkermann, a trouvé, ce matin, dans la rue Villart, un sac contenant dix obligations au porteur de 100 fr., 253 fr. en or et plusieurs bijoux. M. Cochetoux s'est empressé de déposer sa trouvaille au bureau de M. le Commissaire central où elle n'a pas tardé à être réclamée.

Un voleur est monté, hier, dans une voiture qu'un cultivateur de Fiers, M. Carretier, avait momentanément abandonnée près de l'établissement de l'Épave, pendant qu'il était de retour de ses clients, et y a pris un sac de laine pesant cinq kilogrammes. Jusqu'à l'auteur de ce vol a réussi à conserver l'incognito le plus complet.

Plusieurs paquets de laine pesant ensemble dix-huit kilogrammes avaient été déposés, il y a quelques jours, sous la porte cochère de la maison habitée, rue du Collège, par M. Bollaert. Un voleur est passé qui a enlevé la laine.

Les auteurs de la scène de désordre qui a eu lieu, au Fényon, dans la nuit du dimanche au lundi, Dumortier et Durieu, ont comparu hier devant le tribunal correctionnel. Durieu a été condamné à six mois de prison, Dumortier à un mois et 16 francs d'amende.

Une femme habitant la rue de Soubise, Mme Léocadie Destombes, a été, hier, l'objet d'un procès-verbal pour violences légères.

Voici le programme de la Soirée bachique que la société chorale *Laigre roubaissienne*, donnera, en son local du *Dent-Cerle*, place Notre-Dame :

PREMIERE PARTIE
1. Chœur, *Lyre roubaissienne* (X.). — 2. *Le chœur roubaissien*, mélodie, A. Bateau (Bordès). — 3. *Francisco, le mandol*, romane, Libosart (Lathiot). — 4. *Canaille pour violon*, Dujardin (Doplessis). — 5. *J'ai vu ça dans un journal*, chansonnette, Vandoel (X.). — 6. *Air varié pour flûte*, Dufour (X.). — 7. *Voltaire à tendre*, scène, Vandoel et Marriage (X.). — 8. *Chansonnette comique*, X. (X.).

DEUXIEME PARTIE
1. Chœur, *Lyre roubaissienne* (X.). — 2. *Le plus beau des vers de terre*, romane, Libosart (Hubaux). — 3. *Le Dieu*, mélodie, Poppo (Amal). — 4. *Duo, les Cloches du couvent*, Vandoel et Bateau (Doplessis). — 5. *A l'air varié pour flûte*, Dufour (X.). — 6. *Les 7 sœurs d'amour*, mélodie, Bateau (X.). — 7. *Chansons comiques*, Marriage (X.). — 8. *Scène comique*, par S. B. X. M. L. D. (X.).

La fermeture des magasins des *Dent-Nations* avait assemblé une partie de notre rue de la Gare, qui devient une des plus brillantes de la ville. *L'Écho du Nord*, venant avec plaisir ouvrir ces magasins dans la journée de lundi. Un grand magasin de Paris a racheté en bloc les marchandises de la faille et les vendra au détail.

Le nombre des demandes individuelles — nous laissons en dehors les demandes des agences dramatiques et autres — parvenues aux bureaux de la ville de Lille, en vue d'obtenir la direction du grand Théâtre est au nombre de onze, dont voici la nomenclature : MM. Guérin, ancien directeur de Versailles, actuellement à Montpellier ; Bernard Genève ; Roubaud (Théâtre français de Bordeaux) ; Bellier id. ; Caron (Metz